



Le poids économique de l'irrigation



Elu et conseiller en charge du dossier



Patrick Lévêque
Elu référent



Claude Baur
Responsable du Pôle Eau - Environnement et
Pôle Qualité
Tél. 04 42 23 86 61
c.baur@bouches-du-rhone.chambagri.fr

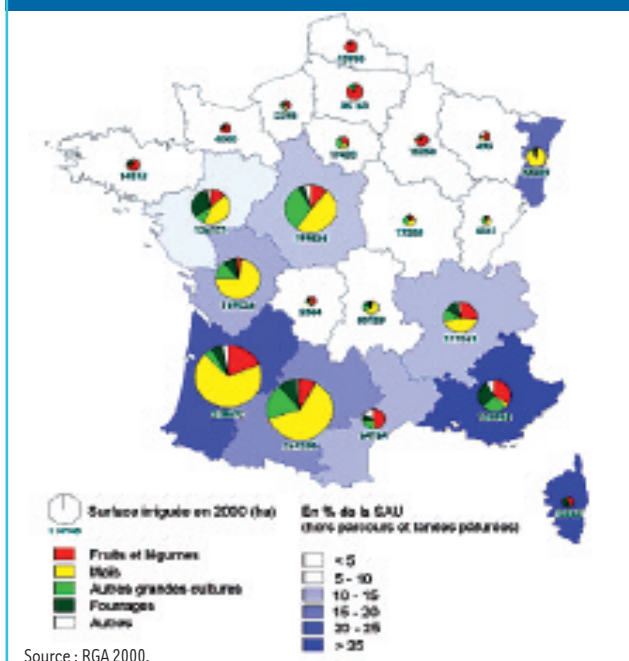
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon sont les deux principales régions françaises exposées au climat méditerranéen. Les étés y sont particulièrement secs et chauds, et la ressource en eau est très inégalement répartie sur l'année. L'eau est donc un bien précieux pour tous : pour garantir l'approvisionnement en eau potable dans les plus grandes villes comme dans l'arrière-pays, satisfaire les besoins des industries, maintenir la vie aquatique dans les cours d'eau, permettre certaines activités de loisirs... Elle est essentielle également pour l'agriculture, car l'irrigation s'avère indispensable à la quasi-totalité des cultures. L'accès à l'eau constitue donc depuis des siècles un enjeu majeur en terme socio-économique, mais également en terme d'aménagement et d'entretien de l'espace.

En 2007, une étude sur « le poids économique, social et environnemental dans les régions méditerranéennes françaises » a donc été lancée par l'Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Françaises avec le soutien technique et financier des deux Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Nous souhaitons vous présenter les résultats de l'analyse « économique » de l'irrigation méditerranéenne.

La place de l'irrigation selon les régions

Superficie et cultures irriguées en 2000
dans les régions de France métropolitaine et Corse



D'après le recensement agricole de 2000, une large majorité des surfaces irriguées en France est située dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest du pays. Les 5 premières régions irriguées (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Centre, Poitou-Charentes, Pays de la Loire) en regroupent en effet plus des 2/3.

Les 180 000 hectares irrigués en 2000 dans ces deux régions représentent 11 % de la superficie irriguée française.

Les surfaces irriguées en France représentent en 2000 environ 6 % des terres cultivables (SAU hors parcours et landes pâturées). Cette proportion atteint 26 % en PACA. Alors que l'on compte plus de 30 000 hectares irrigués supplémentaires par an en France depuis 1970, les surfaces irriguées ont au contraire diminué sur cette période dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Languedoc-Roussillon (LR) sont respectivement les 7^e et 8^e régions de France par leur superficie irriguée, juste derrière Rhône-Alpes.

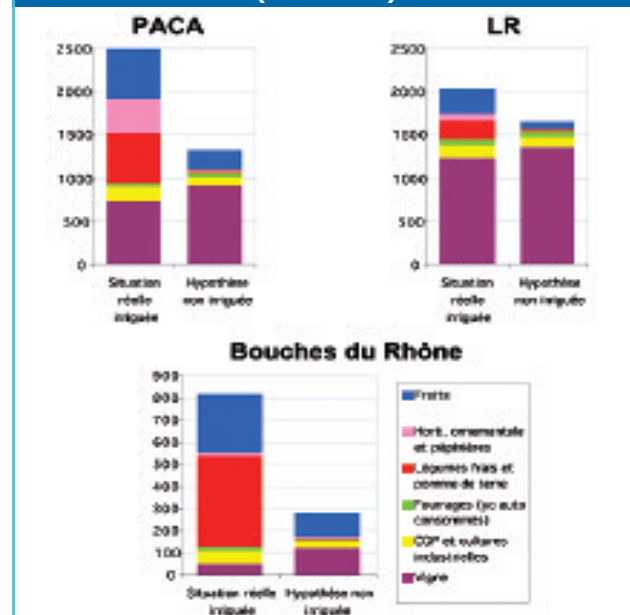
Le chiffre d'affaires grâce à l'irrigation

Des productions à haute valeur ajoutée telles que les fruits, les légumes, les fleurs sont permises par l'irrigation, en partie au détriment de surfaces en vigne. Le produit brut végétal est mieux réparti, contrairement à l'hypothèse « non irriguée » dans laquelle les vins en constituent plus des trois quarts.

Pour 1 hectare irrigué en PACA et LR, on génère en moyenne un surplus de chiffre d'affaires de 8 500 €. Pour donner un exemple, on peut en effet envisager le passage de grandes cultures en sec (produit brut à l'hectare de l'ordre de 1 000 € en moyenne sur les deux régions) à des productions fruitières (entre 10 et 20 k€/ha en moyenne selon les départements) ou légumières (jusqu'à 70 k€/ha en moyenne dans le département des Bouches-du-Rhône...).

En somme, la mise à l'irrigation d'à peine 16 % des surfaces cultivées génère au moins 1,5 milliard d'€ de chiffre d'affaires, soit un gain de 50 % pour les produits végétaux, à raison de 8 500 € supplémentaires par hectare irrigué en moyenne.

Impact simulé de l'irrigation sur le chiffre d'affaires des productions végétales en 2000 dans la région PACA et sur le département des Bouches-du-Rhône (en Million d'€)



Pour les Bouches-du-Rhône, 500 millions d'€ de chiffre d'affaires sont générés grâce à l'irrigation.

La création d'emploi par l'irrigation

L'agriculture et les productions agricoles ont des retombées économiques et sociales sur les nombreux secteurs économiques à l'amont et à l'aval des filières, et donc bien au-delà des seules exploitations agricoles.

Pour évaluer les impacts de l'irrigation sur l'amont et l'aval des filières, l'étude a intégré les travaux menés par le Cemagref et une thèse réalisée sur le périmètre Est de la concession d'Etat du Bas Rhône Languedoc (BRL).

Au total, on estime à 40 000 Equivalents Temps Plein (ETP) le nombre d'emplois supplémentaires générés par l'irrigation sur les deux régions : 24 000 ETP directs et 16 000 ETP à l'amont et à l'aval des filières.

Pour 100 hectares irrigués, ce sont en moyenne dans les régions méditerranéennes 13 ETP directs supplémentaires sur les exploitations et 9 ETP indirects supplémentaires à l'amont et à l'aval des filières qui sont générés.

Estimation des emplois supplémentaires directs et indirects générés par l'irrigation en 2000

	Emplois totaux en 2000 (INSEE) (INSEE)	Dont emplois agricoles (RA 2000)	Dont emplois générés par l'irrigation		Total
			Sur les exploitations	En amont et en aval	
PACA	1 676 311	50 666	15 232	10 155	25 387
BDR			4 300	2 700	7 000
LR	794 519	57 782	8 609	5 739	14 348
TOTAL	2 470 830	108 448	23 841	15 894	39 735

Les Bouches-du-Rhône arrivent en tête avec 5 à 7 000 ETP supplémentaires générés par l'irrigation.

Le chiffre du mois

1700

C'est la disparition moyenne en ha/an des surfaces agricoles irrigables en régions méditerranéennes françaises